

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION
DU TERRITOIRE

DIRECTION GENERALE DE
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

DECRET N° 70/242 du 14/7/70

du

portant nomination de Monsieur
DINGHAT Jean-Michel, Commis Princi-
pal des SAF de 3° échelon en qua-
lité de Chef de P.C.A. de N°60.-

LE PRESIDENT DU PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT
PRESIDENT DU CONSEIL D'ETAT,

Vu la Constitution de la République Populaire du Congo promul-
guée par Ordonnance en date du 30 Décembre 1969;

Vu la Loi n°15-62 du 3 Février 1962 portant statut général des
fonctionnaires de la République du Congo;

Vu le Décret n°60/101 du 11 Mars 1960 déterminant les modalités
d'affectation et de nomination du personnel dans la République du
Congo;

Vu le Décret 67-243 du 25 Août 1967 fixant l'organisation admi-
nistrative de la République du Congo, complété par le Décret n°
67-244 du 25 Août 1967;

Vu le Décret n°68-6 du 4 Janvier 1968 relatif aux pouvoirs des
Commissaires du Gouvernement et des Chefs de Districts;

Vu le Décret n°70/104 d'Avril 1970 portant nomination des Chefs
de P.C.A.;

LE CONSEIL D'ETAT ENTENDU :

DECRETE :

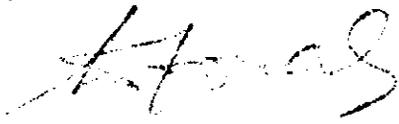
ARTICLE 1°/- Est et demeure rapporté en ce qui concerne Monsieur
BAYONNE Antoine, le Décret n°70/104 d'Avril 1970.

ARTICLE 2°/- Monsieur DINGHAT Jean-Michel, Commis Principal des
SAF de 3° échelon, précédemment en service à la Direction Générale
de l'Administration du Territoire, est nommé Chef de P.C.A. de
N°60 en remplacement de Monsieur MIERE Pascal, appelé à d'autres
fonctions.

ARTICLE 3°/- Le présent décret qui prendra effet à compter de la
date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié
au Journal Officiel de la République et communiqué partout où be-
soin sera./-

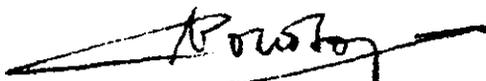
Fait à BRAZZAVILLE, le 14 Juillet 1970

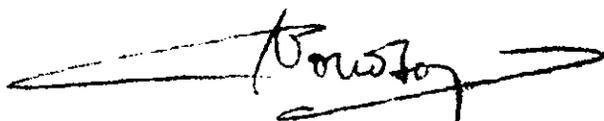
Par le Président du P.C.T.
Président de la République, Chef
de l'Etat, Président du Conseil d'Etat
Le Ministre de l'Administration
du Territoire, en mission
Le Ministre des Affaires Sociales,
de la Santé et du Travail,


Commandant Marien NGOUABI.-

LE MINISTRE DES FINANCES
ET DU BUDGET,


B. MATINGOU


Ch. N'GOUOTO.-
LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTE ET DU TRAVAIL,


Ch. N'GOUOTO.-